

PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE

Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement Auvergne
Service de Maîtrise d'Ouvrage

Clermont-Ferrand, le 31 JUIL. 2012

Nos réf. : SMO//CL.14289
Affaire suivie par : C. Leclercq
Courriel : christophe.leclercq@developpement-durable.gouv.fr
Tél. : 04 73 43 15.80 – Fax : 04 73 43 19.09
Courriel : smo.DREAL-Auvergne@developpement-durable.gouv.fr

La Responsable du Service Maîtrise
d'Ouvrage

à
Entreprise AGOR
Le Jarry
53220 SAINT-ELLIER DU MAINE

Certificat de capacité

Maître d'ouvrage : DREAL AUVERGNE

7, rue Léo LAGRANGE – 63 033 Clermont-Ferrand cedex 1
Mme EDIEU, chef du SMO

Maître d'œuvre : DIR CENTRE EST – SIR DE MOULINS

20, rue Aristide Briand – BP 91- 03 403 YZEURE

Je soussigné, Mme EDIEU, atteste que les travaux décrits ci-après ont été réalisés par :

AGOR – Le Jarry – 53 220 Saint Ellier du Maine, représenté par M.BARASCUD.

L'entreprise AGOR étant le co-traitant, pour les travaux de génie civil, du groupement d'entreprise
DTP TERRASSEMENT - AGOR.

Lieu du chantier : RN 7, Villeneuve sur Allier

Nature des travaux réalisés par l'entreprise :

N°: 14289 - Classement:
1B 01 J1:Projet ouvrages d'art

Copie : SMO Chrono
SMO LECLERCQ Christophe

**RN 7 , déviation de Villeneuve sur Allier : Construction des ouvrages d'art et de leurs rétablissements : PS 1, PI2, PS 3, PS 4, PS 4, PI 6, PS 7, PS 8 et PI 9.
Construction de 6 PS précontraints.
Construction de 3 PI béton armé**

Montant des travaux réalisé par le groupement : 13 220 000.00 € HT soit 15 811 120€TTC

Dont travaux réalisés par le Co traitant AGOR : 5 380 000€ HT soit 6 434 480 TTC.

Montant sous traité directement par le Co Traitant AGOR : 1 550 000€ TTC.

Nature des travaux effectivement réalisés par l'entreprise AGOR :

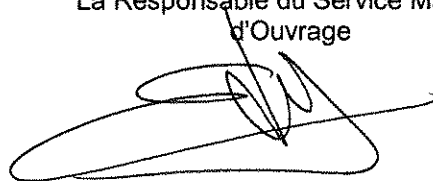
Pieux diam 1000mm :	340 ml
Barrière BN 4 :	650 ml
Béton :	7 000 m ³
Corniche métallique :	700 ml
Armatures HA :	650 tonnes
Étanchéité :	3 200 m ²
Précontrainte :	70 tonnes
Anti graffiti :	2 200 m ²
Coffrage :	12 000 m ²
Perrés béton :	500 m ²
Coffrage architecturé :	1 000 m ²

Période d'exécution des travaux : Juillet 2010 à mai 2012 pour le délai global et octobre 2010 à avril 2012 pour les travaux de génie civil.

Les travaux ont été exécutés suivant les règles de l'art et leur règlement n'appelle aucune observation particulière.

Fait et délivré sur demande de l'entreprise, pour servir et valoir ce que de droit.

La Responsable du Service Maîtrise
d'Ouvrage



Chantal EDIEU